ARVAL
Une société de BNP PARIBAS

Communication sur le progrès 2006

La contribution d'Arval au Global Compact

« Le Développement Durable s'inscrit véritablement dans la logique, l'histoire et la politique de développement de notre entreprise: notre vision, nos valeurs, notre culture d'entreprise, notre politique Qualité ainsi que notre dimension citoyenne nous le prouvent depuis longtemps.
En effet, depuis sa création Arval dispose d'une éthique et d'une ligne de conduite propres qui lui confèrent l'image d'une entreprise responsable. Cet engagement est donc « naturel » pour Arval.

Néanmoins si la somme de nos acquis est un facteur de poids face à l'examen du Développement Durable, il reste toujours à les étoffer et à s'améliorer. Il est nécessaire de toujours concrétiser notre engagement par de nouvelles actions auprès de nos parties prenantes. Le Développement Durable en entreprise nécessite également d'instaurer de nouveaux comportements et de lier au management des principes de responsabilité, de précaution et de prévention.
Nous nous y employons ! »

Laurent Tréca
Président Directeur Général Groupe Arval

Depuis plus de trois ans, Arval s'est engagé dans une démarche active de Responsabilité Sociale et Environnementale. Son objectif principal en matière de Développement Durable : assurer une croissance pérenne dans un contexte social et environnemental respectueux, et cela en allant au-delà du cadre règlementaire.

Arval a poursuivi ses efforts en 2006 selon les grandes composantes du Développement Durable au cœur de sa politique .

ARVAL
Une société de BNP PARIBAS

La communication liée à la démarche Développement Durable d'Arval

Le Développement Durable est un **thème important dans la communication interne** d'Arval.
Les collaborateurs sont régulièrement informés des projets, initiatives et actualités par le biais des différents supports de communication interne existants :

- Le site Développement Durable spécialement conçu sur l'Intranet Arval.
- La newsletter hebdomadaire *« Une semaine chez Arval »* qui reprend régulièrement toutes les informations liées à la démarche.
- Le magazine « *Arval Mag »*.
- Des évènements importants de sensibilisation.
- Des formations : tous les nouveaux collaborateurs reçoivent une formation sur la démarche Développement Durable d'Arval.

Bien évidemment, **notre démarche est aussi tournée vers nos clients et vers l'externe**. Le Développement Durable est donc un thème essentiel de notre communication externe. Ainsi, **toutes les parties prenantes de l'entreprise sont sensibilisées et informées de notre démarche Développement Durable.**

La politique Développement Durable d'Arval : tous concernés

En adoptant une politique de Développement Durable, **Arval a pour objectif premier de sensibiliser et d'encourager l'ensemble des collaborateurs dans la démarche pour créer une véritable cohésion du Développement Durable représentant un engagement de toute l'entreprise**.

Février 2004 : Signature du *Pacte Mondial des Nations Unies*
Cette signature marque la volonté d'engagement d'Arval

Réactivité, Engagement, Créativité, Ambition et Respect: Signe fort, les valeurs mêmes d'Arval intègrent depuis longtemps déjà des notions importantes du Développement Durable au service de l'ensemble des parties prenantes.

Un travail important sur l'intégration du Développement Durable dans la politique d'Arval a été mené pour que la démarche se traduise par une impulsion générale.

Notre participation et nos actions concrètes

Des actions existantes au sein d'Arval s'inscrivaient déjà dans la démarche mais afin d'associer l'enjeu du Développement Durable à l'ensemble de ses activités, Arval l'a intégré dans ses axes prioritaires avec **le déploiement de plans d'actions dans chaque direction et département.**
Ces plans d'actions s'inscrivent sur le long terme et concernent tous les niveaux hiérarchiques de l'entreprise.

La Responsabilité Environnementale d'Arval

- *Nos actions en interne pour préserver l'environnement*

En interne, **Arval encourage les collaborateurs à s'impliquer et à participer au quotidien à la préservation de l'environnement** : mise en place du tri sélectif (tous les collaborateurs disposent d'une poubelle « trieuse » de déchets), sensibilisation sur toutes les questions environnementales comme les économies de papier, d'encre ou d'énergie, l'impression recto verso en noir et blanc, le recyclage des cartouches d'encre et toners, la récupération des piles usagées… **Des process sont mis en place en interne pour que tous ces gestes soient possibles.**
De plus, l'éclairage des bureaux ainsi que l'alimentation des ordinateurs sont adaptés aux heures d'activité de la société et des ampoules basse consommation sont utilisées.

- **Illustration** : **Un guide de bonnes pratiques**

Distribution auprès de l'ensemble des collaborateurs en France et à l'international, **du guide interne « Pratiques éco-responsables en entreprise »**. Imprimé sur papier recyclé, ce support de sensibilisation présente avec humour les thèmes essentiels liés au Développement Durable et à l'environnement**. Il explique de quelle façon, à travers leurs actions quotidiennes, les collaborateurs peuvent agir en faveur de l'environnement et quelles pratiques ils peuvent adopter au bureau ainsi que dans le cadre de leurs déplacements.**

- *Des solutions durables pour nos clients*

Les principes de Développement Durable se retrouvent au service de notre relation avec nos clients. Des outils et méthodes ont été mis en œuvre pour leur satisfaction : enquêtes régulières, conseils, cellules de traitement des réclamations, déontologie propre et dispositif Qualité certifié. Mais Arval souhaite aller au-delà :

Le rôle d'information et de veille environnementale d'Arval

Depuis longtemps, **Arval joue un rôle important d'information et de veille environnementale** dans son secteur d'activité. A travers l'OVE (Arval a créé son propre Observatoire du Véhicule d'Entreprise), et ses différents media (sites Internet, publications, conférences…), **l'entreprise communique sur de nombreux sujets relatifs aux impacts environnementaux et aux avancées ou innovations dans ce domaine** : conseils pour rouler « plus propre », diminution de la pollution atmosphérique, énergies alternatives, carburants propres, recyclabilité, traitement des lubrifiants et des pneumatiques usagés, évolutions

constructeurs, processus de production, critères de choix des véhicules (émissions de CO2 des véhicules…).

De nombreuses études sont réalisées constamment au sein d'Arval sur toutes ces thématiques environnementales. Depuis début 2006, la fiscalité des véhicules d'entreprise liée à l'environnement est un sujet de grande ampleur pour Arval : en effet, de nouvelles mesures fiscales, visant à taxer plus lourdement les véhicules polluants, sont entrées en vigueur avec la nouvelle Loi de Finances 2006. **Arval communique fortement sur ces sujets en apportant des aides et conseils (comme une calculette fiscale)**.
De plus, **un catalogue « Offre Verte Constructeurs »** regroupant les véhicules fonctionnant au moyen d'énergies alternatives et les véhicules les plus propres a été élaboré afin de **conseiller au mieux la clientèle en matière de flotte automobile propre.**

De nouvelles offres et prestations de services

Arval réfléchit à l'élaboration d'offres nouvelles ou repensées dans la dynamique du Développement Durable. Une attention particulière est portée sur la relation entre la voiture et son impact sur l'environnement. En effet, la voiture pèse lourdement face à l'examen du Développement Durable. C'est à ce titre qu'**Arval travaille sur l'élaboration d'une offre permettant de mesurer les impacts environnementaux et sociaux des parcs automobiles de ses clients**. Ce travail, réalisé avec des spécialistes en éco-conception et en ergonomie, a été testé sur une première entreprise en 2006.
Arval travaille sur d'autres sujets qui lui paraissent incontournables : **l'éco-conduite** (accompagnement des conducteurs à une conduite éco-énergétique et responsable) et tout un programme de **gestion environnementale optimisée de flottes automobiles** (élaboration d'un logiciel et de services adaptés).

Un évènement important en 2006 sur la « Mobilité Durable »

Arval a profité de la cinquième édition de la **Semaine Européenne de la Mobilité** (18 – 23 septembre 2006) pour organiser à la fois pour ses clients et pour ses collaborateurs une grande journée d'information et de sensibilisation sur le thème de la mobilité durable et du changement climatique.

Le 20 septembre 2006 au Palais Brogniart à Paris, 400 clients et relations externes ont assisté à une **conférence sur le thème de l'éco-conduite**. Des «kits éco-conduite» élaborés par Arval ont été distribués, afin de former les conducteurs à une conduite plus respectueuse de l'environnement, plus économique et plus citoyenne. Cet outil pédagogique a été distribué à tous les conducteurs clients d'Arval (65 000 exemplaires) et sera remis dorénavant à tout nouveau conducteur.

En parallèle, Arval a souhaité **associer ses collaborateurs** à cette action en organisant un **évènement Développement Durable.** Les collaborateurs ont ainsi pu mesurer l'impact des transports sur l'environnement, par le biais d'expositions, de courts-métrages et de pièces de théâtre réalisés pour l'occasion. Ils ont été sensibilisés de manière ludique à la mobilité durable par le biais d'un jeu quiz, et de simulateurs d'éco-conduite. Le « kit éco-conduite » leur a également été remis.

ARVAL
Une société de BNP PARIBAS

La Responsabilité Sociale d'Arval

- *La sécurité et la prévention des risques routiers*

Il existe au sein d'Arval **des actions très engagées sur le thème de la sécurité routière à travers tout un Programme de Prévention des Risques Routiers**. Ce programme connaît une application en interne (suivi rigoureux de la sinistralité et de l'accidentologie, sensibilisation et formation des collaborateurs…). Dans ce cadre, **un accord de prévention routière a été conclu avec la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et une charte de partenariat a été signée avec la Sécurité Routière** (DSCR). Une baisse remarquable de l'accidentologie a déjà été constatée. Depuis 2002, **une baisse d'environ 50% de la fréquence des sinistres a été enregistrée.**

Ce programme est également adressé à nos clients : promotion des comportements responsables à travers le lancement de plusieurs campagnes sur le thème de la « Sécurité Routière » et plus particulièrement sur l'alcool au volant. En outre, une offre adaptée pour nos clients sur la sécurité des conducteurs et de leurs véhicules a été créée : ***Arval Prévention*** (accompagnement des clients sur la Prévention des Risques Routiers).

Pour marquer les deux ans de la signature de la Charte, **un évènement sur ce thème a été organisé** à destination des clients et des collaborateurs, marquant encore une fois **la volonté durable d'Arval de placer la Prévention des Risques Routiers au cœur de ses préoccupations.**

Les projets en cours d'Arval :

- Arval associe ses fournisseurs à sa démarche Développement Durable : **des questionnaires portant sur la Responsabilité Sociale et Environnementale sont adressés aux fournisseurs d'Arval dans le but de les apprécier en fonction de leur niveau d'engagement**. De plus, des chapitres Développement Durable sont intégrés dans les chartes fournisseurs et certains contrats. **Arval s'engage également à faire la promotion du Global Compact auprès de toutes ses parties prenantes** et donc dans ce cadre auprès de ses fournisseurs

- **Arval élabore un reporting environnemental et social de ses activités**, l'objectif étant de mesurer ses impacts sur un périmètre défini et de pouvoir l'étendre par la suite.

En tant que pionnier et référence dans son domaine d'activité, Arval se donne les moyens de s'investir efficacement dans une démarche Développement Durable, de conforter sa position et son engagement au service de ses parties prenantes.